Image not found or type unknown

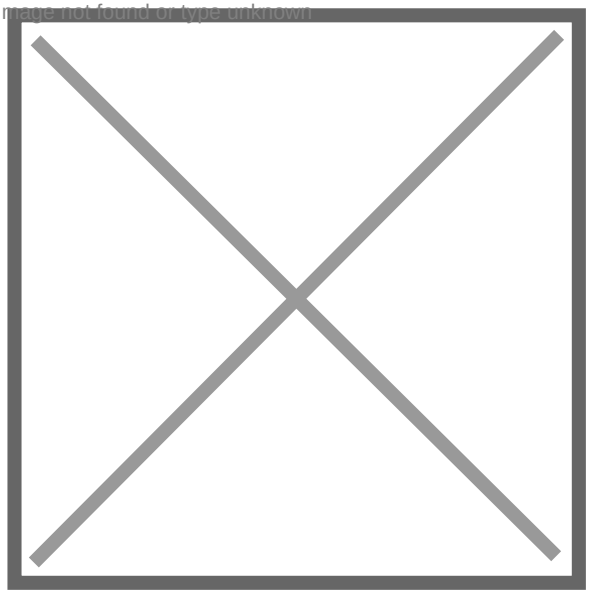

Absence de medecin sur campus de plus de 1300 élèves

Par **gauth**, le **03/03/2008** à **23:10**

SAlutation.

Je suis sur un campus privée de plus de 1300 élèves.
Nous n'avons pas de medecin, ni d'infirmerie, ni de psychologue, sur place. Il y a juste une trousse à pharmaçie, et une liste de numéro a appelé.
Les plus proches medecins sont ceux d'un hopital à 10 min à pied...

Je voudrais savoir si juridiquement cela était autorisé.

Merci d'avance de vos réponses !!

A bientot.

Gauth

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés